

LIVRET

des

ÉTUDES

Master

Mention : Français langue étrangère

Parcours : Pipol

La Faculté
de lettres & langues,
vous souhaite
la bienvenue !



Année Universitaire 2018-2019

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----

I- Pr sentation de la Facult  de Lettres et Langues

II- Pr sentation g n rale des  tudes

A- Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique
Les examens

B- Le syst me LMD

B1- Les dipl mes
B2- Le sch ma type d'un dipl me

C- Les stages

D- Le Certificat de Comp tences en Langues de l'Enseignement Sup rieur : CLES

E- La mobilit   tudiante

F - Les Cl s de la r ussite

III- Les  tudes des Masters 1

Pluralit , interculturel, politiques linguistiques – finalit  professionnelle

Francophonies, Interculturel, Langues, Didactique, Sociolinguistique – finalit  recherche

A- Pr sentation du D partement Sociolinguistique et Didactique des Langues

A1- Renseignements pratiques
A2- Organisation des  tudes
A3- D bouch s de ce parcours

B- Pr sentation des Masters 1 PIPOL et FILDS

B1- Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage
B2- Pr sentation des Masters 1
B2.1- Maquette des M1 (annuel)
B2.2- Descriptif des enseignements
B2.3- Modalit s de contr le de connaissances

C- Calendrier universitaire

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

La Facult  est administr e par un conseil  lu compos  de 40 membres.

Elle est dirig e par un Doyen assist  d'un responsable administratif.

Elle est compos e de **8** d partements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues (SODILANG), Langues Etrang res Appliqu es (LEA) et Droit-Langues**

Une fili re **Lettres** comprenant 5 d partements (fran ais, latin, grec, litt rature compar e, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Universit  : Environ 28 000  tudiants inscrits en 2017-2018 dont **3300**   la Facult  de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de biblioth que, ing nieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de la facult 

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Doyen : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secr tariat de la facult  : **RIEUL C line, Bureau 144 t l : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarit 

Le service de scolarit  g re votre dossier administratif : de l'inscription administrative   la remise du dipl me. C'est  galement aupr s de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarit  : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 t l : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Val rie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h   11h30 et de 13h30   16h30

Ferm  le vendredi apr s-midi et le samedi

Les d partements p dagogiques

Les d partements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secr tariats p dagogiques.

Le secr tariat p dagogique g re votre dossier p dagogique : vos inscriptions p dagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48-RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr murielle.launay@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48-RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol - Portugais - Italien	Bureau 08- RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58- RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64- RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106- 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23- RDC	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues - Formations présentiellles	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues - Formations distancielles (M1 + M2 Pro et R)	Bureau 03 - RDC (mercredi matin et vendredi après-midi)	foad.sodilang@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106- 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48- RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08- RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 106- 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
	Bureau 207- 2 ^{ème} étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► **L'inscription administrative et p dagogique**

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP). Cette proc dure est appel e « Choix d'itin raire » pour les Masters 1 PIPOL et FILDS

Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires.

Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.

L'inscription p dagogique se fait aupr s de votre secr tariat p dagogique.

Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de l'ann e.

Pour les formations en pr sentiel, l'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fond  sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en cr dits europ ens commune   l'ensemble de l'espace europ en : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux  tudiants une grande modularit  favorisant l' laboration d'un parcours individualis .

La d livrance des dipl mes donne lieu   un suppl ment au dipl me, c'est- -dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l' tudiant. Le suppl ment au dipl me a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilit  des  tudiants.

B1- Les dipl mes

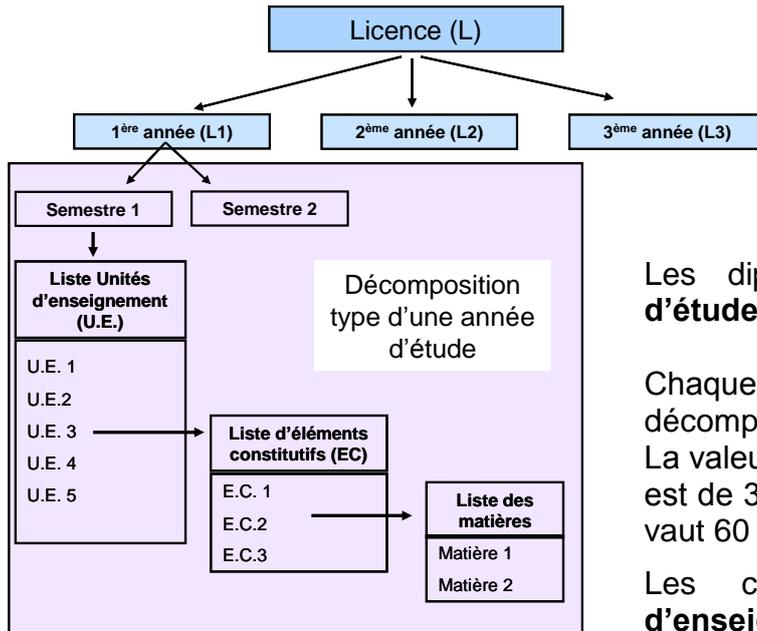
■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s.

Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1 re et 2 me ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

B2- Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés **d'années d'études**.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux **semestres**.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en **unités d'enseignements (UE)** qui regroupent des

C- LES STAGES

Les étudiants de master peuvent effectuer un stage uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

Selon le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016 ; **aucun stage ne pourra dépasser la date du 31 août de l'année universitaire en cours.**



La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

AVANT TOUT : demander l'accord de l'enseignant responsable (votre tutrice de l'UE 11) ; qui doit valider d finitivement le choix de l'entreprise. Une fois cet accord obtenu, voici les diff rentes  tapes,   respecter scrupuleusement.

1 - L' tudiant doit recueillir les informations n cessaires en contactant l'entreprise pour remplir la FICHE ENTREPRISE (disponible sur dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarit  », rubrique « Stages »).

2 - L' tudiant transmet la fiche remplie (par mail) au Secr tariat p dagogique (Mme DEBOT : foad.sodilang@univ-tours.fr).

3 - Le secr tariat saisit la fiche dans le logiciel PSTAGE puis pr vient l' tudiant quand il peut aller dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarit  », rubrique « Stages » pour saisir sa convention.

4 - L' tudiant remplit la convention dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarit  », rubrique « Stages ».

5 - L' tudiant imprime sa convention en 3 exemplaires, les signe et transmet les conventions   l'entreprise pour obtenir les signatures exig es.

6 - L' tudiant envoie les exemplaires sign s par lui-m me et l'entreprise, par la poste traditionnelle au secr tariat p dagogique FOAD. Ainsi qu'1 photocopie d'une attestation d'assurance « Responsabilit  civile » + « Rapatriement » pour les  tudiants r sident en France si le stage se d roule   l' tranger.

7 - Le secr tariat se charge de r cup rer les signatures de votre tutrice et de M. le Doyen de la facult .

8 - Le secr tariat p dagogique FOAD valide la convention dans PSTAGE.

9 - Le secr tariat p dagogique FOAD transmet 2 exemplaires   l' tudiant (dont 1 exemplaire   remettre   l'entreprise) et conserve un exemplaire dans le dossier de l' tudiant.

Sans ces documents, nous ne pourrions pas nous occuper de votre convention !

RAPPEL : un  tudiant ne peut commencer son stage qu'apr s la signature de la convention par toutes les parties. En cons quence, toutes les informations n cessaires   la saisie de la convention doivent  tre recueillies suffisamment en amont afin de permettre la saisie puis la signature de la convention avant le d but du stage.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

▶ Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le www.univ-tours.fr/formations/C2I



▶ Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/CLES

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.



Ces certifications vous permettent de justifier de vos compétences en informatique ou en langue.

Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseill es car ce sont des atouts sur vos CV et certains  tablissements les ont int gr es, par exemple, comme crit res de s lection pour leur Master.

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses  tudes   l' tranger est une exp rience forte qui valorise votre formation, votre capacit  d'autonomie et votre capacit  d'adaptation intellectuelle.

L'Universit  de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2 me ann e d' tudes et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un s jour d'un semestre ou d'une ann e universitaire compl te au sein d'une Universit  europ enne partenaire (200 Universit s possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Universit  de Tours a des partenariats avec des Universit s am ricaines, canadiennes anglophones, qu b coises et selon les fili res : australiennes, japonaises, argentine,...

La mobilit  est soumise   un dossier de s lection.

Afin de vous aider   pr parer votre mobilit , l'Universit  met   votre disposition :

- Des pages d'informations sur les  tudes et stages   l' tranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des r unions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO sp cifique intitul e « Pr parer sa mobilit  internationale ».

Vous pouvez b n ficier d'aides financi res

Elles sont vari es et d pendent du programme choisi. Elles peuvent  tre attribu es par le Minist re, l'Europe, l'Universit , le Conseil R gional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - M l : internat@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'universit  organise chaque semestre diff rents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens   mes  tudes », « Prendre conscience de mes comp tences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les cl s de la r ussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - M l : clesdelareussite@univ-tours.fr



III- Les  tudes des Masters 1

Pluralit , interculturel, politiques linguistiques – finalit  professionnelle

Francophonies, Interculturel, Langues, Didactique, Sociolinguistique – finalit  recherche

A- PRESENTATION DU D PARTEMENT SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES

- A1- Renseignements pratiques

Responsable du d partement : **PIEROZAK, Isabelle**

Responsable des parcours

Nom : **Joanna LORILLEUX**

D partement de formation : D partement Sociolinguistique et didactique des langues (SODILANG )

T l. 02 47 36 67 85

Bureau: TA 022

E - mail : joanna.lorilleux@univ-tours.fr

Secr tariat : C line DEBOT

B timent Tanneurs, bureau 03 / foad.sodilang@univ-tours.fr / T l. : N/C

Horaires : Mercredi de 9h   12h et Vendredi de 13h30   15h50.

- A2- Organisation des  tudes

Les parcours professionnel et recherche visent   former des sp cialistes du traitement des probl mes li s   l'appropriation et   la gestion des langues, notamment dans des environnements o  pr domine la diversit  linguistique et culturelle.

Plate-forme et acc s aux cours distanciels :

Vous  tes inscrit   l'Universit  de Tours, au sein d'une formation interuniversitaire. A ce titre vous avez acc s   l'environnement num rique de travail ([ENT](#)) de l'universit  de Tours. Les cours   distance auxquels vous acc dez sont en revanche h berg s sur la plateforme de l'universit  du Mans, vous avez donc  galement acc s   cette [plateforme](#).

- **Environnement Num rique de Travail : ENT**

En vous inscrivant   l'universit  de Tours, une adresse mail  tudiante est automatiquement cr e   votre nom [pr nom.nom@etu.univ-tours.fr]. Cette boite mail est accessible au d part de l'ENT du site de l'Universit  de Tours. **Cette adresse sera automatiquement utilis e pour notre communication avec vous (examens, convocations, modifications de cours, etc.).**

- A3- D bouch s de ce parcours

Enseignement de fran ais comme langue  trang re, seconde, d'insertion sociale, professionnelle, scolaire, universitaire.

A NOTER

Charte transversale   toutes les formations dispens es   la facult  par le D partement SODILANG, intervenant en suppl ment au seuil minimal d'informations r glementaires, (cf. les pages communes des livrets  tudiants).

L' quipe p dagogique du d partement SODILANG informe les  tudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifi es. Elles r pondent, au titre d'un cadre de coordination auquel adh rent tous les intervenants des formations propos es par ce d partement, aux  l ments de la charte ci-apr s, qui a pour fonction essentielle de pr ciser les modalit s d'utilisation de l'ENT.

Rappel : L'ENT (*Environnement Num rique de Travail*) est un outil   disposition des  tudiants et des enseignants des formations. A ce titre, il est, pour les cours o  les  tudiants sont inscrits en pr sentiel ( tudiants astreints   l'assiduit , et dispens s d'assiduit , r gime dit « salari  »), un COMPLEMENT des cours. Il est utilis    la convenance selon les besoins des diff rents cours et des diff rents intervenants, dans le respect de la diversit  des pratiques d'enseignement et de la libert  p dagogique des enseignants.

MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS VIA L'ENT

Les documents mis en ligne peuvent  tre de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature vari e (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, documents d' tude de diverse nature, etc.).

La mise en ligne se fait   l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre l gal relatif aux modalit s de mise en ligne (cf. le r glement transversal de l'UFRT et par exemple le respect du droit d'auteur).

Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours pr sentiel

Tout cours pr sentiel ne suppose pas n cessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut  tre r gulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours pr sentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des  changes qui ont eu lieu et qui font partie int grante du cours dans sa mise en  uvre didactique.

Ces documents interviennent :

- o en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de pr parer une discussion susceptible de servir de point de d part au cours)
- o en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- o a posteriori (par exemple   titre d'approfondissement, de prolongements ou de compl ments de certains points du cours.

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de sp cifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les  tudiants peuvent  galement  tre amen s   d poser des documents : d p t de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources compl mentaires d pos es par les  tudiants eux-m mes et mises   la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur responsabilit  de r pondre au cadre l gal en vigueur (sp cification des sources notamment, r gles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents cr s par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'int gralit  d'une s ance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera indiqu e dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX, Diaporama, date...).

En cas de circonstances exceptionnelles (absence motiv e du/des responsables ; s ance annul e pour des raisons ind pendantes de la volont  des enseignants, etc.), une solution adapt e sera mise en place   l'initiative des intervenants responsables du cours.

- **Pratiques  valuatives : organisation et communication**

Les pratiques  valuatives de l' quipe formative du D partement SODILANG sont plurielles et diversifi es. Les modalit s d' valuation sont contractuelles et sp cifi es dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalit s de Contr le des Connaissances). Il appartient   chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en sp cifier explicitement la mise en  uvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilit  de l' tudiant de prendre connaissance de ces modalit s de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.

Ainsi, dans le cadre du contr le continu d'un cours pr sentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours pr sentiel sur le multim dia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requ rir l'utilisation de l'ENT.

Un  tudiant dispens  d'assiduit  doit prendre contact en tout d but d'ann e avec les membres de l' quipe formative dans la mesure o  la dispense d'assiduit  signifie qu'il appartient   l' tudiant de compenser son absence aux cours, avec,  ventuellement, des palliatifs mis au point avec l' quipe de la formation.

- **Adresses  lectroniques :**

Il est demand    chaque  tudiant d'activer son compte  lectronique afin d'avoir acc s   l'ENT,   sa bo te de messagerie  tudiante et de s'assurer ainsi de la bonne r ception des informations (par exemple en provenance du secr tariat, des responsables p dagogiques, etc.). L' quipe formative utilise uniquement l'adresse **@etu.univ-tours.fr** pour communiquer ces diverses informations aux  tudiants.

- **Indications lexicales :**

- o Cours : valant ici indiff remment pour une UE ou un EC
- o S ance : valant ici pour un cr neau horaire de dur e variable (couvrant soit l'int gralit  du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. impos s aux diff rents intervenants /  tudiants et correspondant   l'organisation du cours telle que propos e par le d partement, soit une sous-partie de ce RDV)
- o Document :  l ment de format et de nature vari s, d pos  ou post  par les responsables du cours ou des  tudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant  tre un forum, un tchat : il est   distinguer donc d'autres fonctionnalit s offertes par l'ENT.
- o Intervenant/enseignant/responsable : en pr sentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est- -dire le cr ateur du cours, celui qui le dispense et qui est  ventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

Cette charte est contractuelle et implique la bonne coop ration de tous. Elle est susceptible de r vision, non programm e   date fixe, et il appartient donc aux  tudiants de s'en tenir inform s.

Fait le 10 juillet 2014   l'Universit  Fran ois-Rabelais de Tours

B- Pr sentation des Masters 1 *Pluralit , interculturel, politiques linguistiques – finalit  professionnelle et Francophonies, Interculturel, Langues, Didactique, Sociolinguistique – finalit  recherche*

- B1- Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et r gles de passage de l'Universit  de Tours applicables aux  tudiants de Master

Modalit s de contr le des connaissances

Les modalit s de contr le des connaissances sont arr t es dans chaque dipl me **au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e universitaire** et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles comportent obligatoirement le nombre d' preuves, leur nature, leur coefficient et leur dur e. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appr ci es, au cas par cas, par le pr sident ou par d l gation par la vice- pr sidente CFVU « le contr le continu pourrait  tre remplac  par un contr le terminal, dont la nature sera    tablir. De plus, si la maquette pr voit un examen terminal, ce dernier pourrait  tre remplac  par d'autres modalit s de contr le des connaissances qui seront d finies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront  tre valid es par les conseils comp tents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les  l ments constitutifs (EC) d'une unit  d'enseignement ;
 - 2/ Les  l ments constitutifs auxquels l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s. L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants ;
 - 3/ Il y a compensation entre les unit s d'enseignement (UE) d'un m me semestre ;
 - 4/ Les unit s d'enseignement auxquelles l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis es. L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants (30 cr dits par semestre) ;
 - 5/ **Si la moyenne** de l'ensemble de ces unit s est inf rieure   10/20, l' tudiant doit repasser tous les EC inf rieurs   10/20 dans les unit s dont la note est inf rieure   10/20 ;
 - 6/ La compensation est organis e sur le semestre sur la base de la moyenne g n rale des notes obtenues pour les diverses unit s d'enseignement, pond r es par les coefficients.
- Cependant, pour les Masters pr voyant un m moire d'initiation   la recherche ou un stage d'une dur e sup rieure   2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de m moire individuel, et la note des autres unit s ;**
- 7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;
 - 8 / Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement. Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 6 : Jury

Un jury est nomm  par ann e d' tudes.

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation cf. paragraphe concern ). La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement de la premi re ann e de master des masters s lectionnant   l'entr e de la premi re ann e n'est pas de droit, sauf en cas de situation exceptionnelle d cidede par le jury.

Le redoublement de la premi re ann e des masters s lectionnant   l'entr e de la deuxi me ann e est de droit.

Dans tous les cas, le redoublement de la deuxi me ann e de master n'est pas de droit, sauf situation exceptionnelle d cidede par le jury.

Art. 7 : D livrance du dipl me

Le dipl me de master est d livr e   l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr e, sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

Art. 8 : Mention

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1^{ re} ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit .

La mention de r ussite   l'issue du Master 2^{ me} ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

Art. 9 : Publication des r sultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern . Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonym  portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom. Les r sultats sont publi s sur l'environnement num rique de travail.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Universit  constate un accroissement pr occupant des cas de plagiat commis par les  tudiants, notamment   cause d'INTERNET.

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur

➤ B3- Présentation des Masters 1^{ère} Année

Nom du responsable : Joanna LORILLEUX

B2.1- Maquette de M1

MASTER 1 ^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale étudiant
					VHT			
					Volume Horaire Etudiant			
9 UE OBLIGATOIRES NOTÉES								
UE 1 obligatoire	1	4	80	Ressources multimédia pour l'enseignement - apprentissage des langues	24			104
UE 2 obligatoire	1	4	80	Sociolinguistique et enseignement des langues	24			104
UE 5 obligatoire	1	4	80	Evaluation	24			104
UE obligatoire	1	4	80	LVE	24			104
UE 7 obligatoire	1	4	80	Interaction et acquisition des langues	24			104
UE 11 obligatoire	3	10	100	Réflexions et pratiques professionnelles (TER)	6	25		131
UE 11 obligatoire	V	2	150	Réflexions et pratiques professionnelles (stage)				150
UE 18 obligatoire	1	4	80	Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	24			104
UE 23 obligatoire	1	4	80	Enseigner les langues : entre théorie et pratique	24			104
UE 102 obligatoire (validation par suivi)	V	4	10	Apprendre à distance : méthodologie et accompagnement	18			28
4 UE AU CHOIX PARMIS 14 - NOTÉES								
UE 6 choix 1	1	4	80	Grammaire et enseignement des langues	24			104
UE 8 - choix 2	1	4	80	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	24			104
UE 9 - choix 3	1	4	80	Langues du monde : diversité et statut des langues	24			104
UE 10 - choix 4	1	4	80	Politiques linguistiques éducatives	24			104
UE 20 - choix 5	1	4	80	Didactique de la littérature	24			104
UE 21 - choix 6	1	4	80	Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	24			104
UE 24 - choix 7 (non disponible à partir de 2018-2019)	1	4	80	Langue, fonctions, usages	24	=	=	104

UE 25 - choix 8	1	4	80	Enseignement de l'oral et de l'�crit	24			104
UE 50 - choix 9	1	4	80	Enseignement du FLE sur objectifs sp�cifiques	24			104
UE 53 - choix 10	1	4	80	Formation d'enseignants r�flexifs de langue	24			104
UE 54 - choix 11	1	4	80	Litt�rature francophone et francophonie	24			104
UE 73 - choix 12	1	4	80	Le Franais Langue de Scolarisation : r�flexions et pratiques p�dagogiques	24			104
UE B - choix 13	1	4	80	Introduction � la didactique des langues vivantes - le cas du FLE. Le suivi de cette UE peut �tre exig� pour certains �tudiants et interdit � d'autres.	24			104
UE A - choix 14 - Obligatoire en R, optionnel en Pro	1	4	80	D�marches de recherche	24			104
TOTAL DES 4 UE � CHOIX	4	16	320		96			416
TOTAL MASTER 1	14	60	1 140		313	25	-	1453

B2.2- Descriptif des enseignements de M1

UE	Éléments pédagogiques	Descriptifs et compétences
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES		
UE 1 obligatoire	Ressources multimédia pour l'enseignement / l'apprentissage des langues	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les caractéristiques des ressources de formation multimédia interactives pour les langues à travers l'élaboration d'une grille d'analyse (aspects ergonomiques et pédagogiques). - Réfléchir aux modalités d'intégration de ressources dans différentes situations d'apprentissage (travail en autonomie, travail collectif, apprentissage en présentiel, apprentissage à distance). - Apprendre à intégrer des ressources multimédias pour l'apprentissage des langues à travers la conception d'une séquence pédagogique
UE 2 obligatoire	Sociolinguistique et enseignement des langues	<p>Sensibiliser à la diversité des situations linguistiques, aux enjeux de répartition des ressources et de pouvoir qui y sont liés, et donc notamment aux conséquences sur les pratiques d'enseignement/ apprentissage des langues, en insistant sur les situations de contact avec le français. Les perspectives sociolinguistiques traitant ces questions seront exposées, critiquées, et mises en perspective.</p> <p>Compétences : <i>Prendre conscience que la diversité linguistique est très fortement répandue à la surface du globe, et donc des conséquences pour la didactique des langues. Faculté de synthèse et de critique, ainsi que la combinaison théorie-expérience</i></p>
UE 5 obligatoire	Evaluation	<p>Evaluation des connaissances et des compétences, problèmes généraux (halo, stéréotypie, fidélité des correcteurs...)</p> <p>Dimensions sociales, culturelles et internationales.</p> <p>Analyse et typologie d'outils certificatifs dans le domaine de l'évaluation et des certifications en langues vivantes : tests, diplômes, questionnaires d'attitudes, outils d'auto-évaluation...</p> <p>Evolutions des conceptions en relation avec la cadre européen commun de référence pour l'enseignement des langues</p>
UE 7 obligatoire	Interaction et acquisition des langues	<p>Connaître les principaux concepts et la problématique actuelle de la relation entre les activités interactionnelles et l'acquisition d'une L2</p> <p>Etre capable d'analyser les interactions verbales en L2 et les indices des processus de compréhension et d'acquisition sous-jacents.</p>
UE 11 obligatoire	Réflexions et pratiques professionnelles (+ Stage +rapport)	<p>Réflexion argumentée sur le stage professionnel d'enseignement du FLE/S (éventuellement d'une autre langue étrangère/seconde), de durée variable en fonction des expériences professionnelles antérieures.</p> <p>Rédaction d'un dossier de réflexion sur les expériences et pratiques professionnelles de l'étudiant et accompagnement de cette réflexion.</p> <p>Ce cours sera aussi l'occasion pour les étudiants de croiser leurs expériences de stage et des informations qu'ils recueilleront sur les champs d'intervention en FLE/S, coopération culturelle et linguistique et les métiers qui s'y rattachent pour affiner leur propre projet professionnel.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les champs d'intervention en FLE/S, coopération culturelle et politiques linguistiques - Etre capable de construire un projet professionnel cohérent et réaliste - Etre capable de prendre en charge une classe, de concevoir et de mettre en œuvre des séquences d'enseignement pertinentes dans un contexte donné - Etre capable de rendre compte de ces expériences de manière réflexive et articulée à l'ensemble du parcours de formation.

UE 18 obligatoire	Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	Les dimensions culturelles et linguistiques sont étroitement liées dans les processus d'appropriation. On approfondira les questions que cela suscite, en s'appuyant sur différentes références empruntées aux sciences humaines. On s'intéressera aussi, à partir de quelques supports, aux différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la « culture / civilisation », et on explorera quelques pistes concernant les relations entre « langues » et « cultures » et leur traitement didactique. Compétences : maîtriser les principales notions d'anthropologie culturelle et les mobiliser pour construire des modalités didactiques d'approche des phénomènes culturels
UE 23 obligatoire	Enseigner les langues : entre théorie et pratique	Le cours offre un cadrage général de l'éducation et de la formation en langues aujourd'hui. Il permet notamment de s'interroger sur le rôle de l'enseignant dans la classe (adolescents, adultes...) ainsi que sur la question des attentes, attitudes et comportements de l'enseignant et de l'apprenant. Des situations concrètes d'enseignement-apprentissage des langues en France et à l'étranger sont analysées.
UE LVE obligatoire	LVE niveau visé B2	Accompagner les étudiants à valider un niveau B2 en anglais LVE par des activités langagières, communicatives, réflexives, associées à la thématique de la didactique des langues. Validation niveau B2 sur les 5 compétences langagières (adossément CECRL) L'objectif de l'UE est de rendre l'étudiant acteur de la mise en œuvre de son parcours. Il lui faudra développer une stratégie d'auto-évaluation (grâce aux ressources fournies sur plateforme) et de dégager une analyse réflexive à partir de ce processus d'auto-évaluation (analyse du niveau de langue adossée au CECRL, définition des points faibles et forts par compétences, choix des ressources externes et de la méthodologie). L'étudiant devra ensuite constituer son propre parcours d'apprentissage, en faire la proposition à son tuteur. Des activités type lui seront proposées en lien avec la didactique des langues. Il devra justifier son choix dans le cadre de son parcours d'apprentissage et l'articuler dans le cadre de ses méthodologies d'apprentissage. L'évaluation de l'UE s'appuiera sur la réalisation du parcours incluant le carnet de bord et la synthèse réflexive de fin de parcours mettant l'accent sur la transférabilité possible des activités menées par l'étudiant en situation professionnelle.
UE 102 obligatoire (validation par suivi)	méthodologie Apprendre à distance : méthodologie et accompagnement	Cette UE est destinée à permettre aux étudiants un meilleur accompagnement à la formation à distance et au développement de pratiques réflexives dans le contexte d'interactions pédagogiques et formatives à distance.
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES A CHOIX (4 parmi les 14 proposés)		
UE 6 - Choix 1	Grammaire et enseignement des langues	Grammaire et linguistique : deux termes, deux disciplines. Les grammaires dans l'enseignement des langues étrangères (1) : grammaires d'apprenants, grammaires d'enseignants. (2) : grammaires pédagogiques, grammaires d'apprentissage et grammaires d'enseignement. L'enseignement de la grammaire selon les méthodologies : l'approche traditionnelle, les exercices structuraux, l'approche fonctionnelle-notionnelle. L'enseignement contrastif de la grammaire. La place de la grammaire dans le cours de langue. La construction d'une séquence grammaticale.
UE 8 - Choix 2	Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	Ce cours est construit en deux parties. La première (thèmes 1 à 4) a pour objectif de vous familiariser avec le domaine des sciences de l'éducation et de vous permettre d'en construire un panorama général. La deuxième (thèmes 5 à 8) donnera un aperçu des applications et des mises en œuvre des grands courants pédagogiques.
UE 9 - Choix 3	Langues du monde : diversité et statut des langues	Descriptif en cours de discussion avec les universités partenaires
UE 10 - Choix 4	Politiques linguistiques éducatives	Descriptif en cours de discussion avec les universités partenaires
UE 20 - Choix 5	Didactique de la littérature	Descriptif en cours de discussion avec les universités partenaires

<p>UE 21 - Choix 6</p>	<p>Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM).</p>	<p>Cet enseignement, fondé sur des études de cas contrastés, mettra en lumière la diversité des situations d'appropriation du français (en France et à l'étranger). La prise en compte de la diversité des contextes conduira à interroger les distinctions traditionnellement établies entre « langue étrangère », « langue seconde » et « langue maternelle ».</p> <p>Compétences: savoir analyser des situations d'enseignement/apprentissage ; être en mesure d'adapter ses pratiques professionnelles à une diversité de situations</p>
<p>UE 24 - Choix 7</p>	<p>Langue, fonctions, usages</p>	<p>Le cours se propose de faire découvrir aux étudiants les modèles linguistiques et sociolinguistiques mobilisés dans l'enseignement - apprentissage des langues</p>
<p>UE 25 - Choix 8</p>	<p>Enseignement de l'oral et de l'écrit.</p>	<p>Après une étude des spécificités des modes de communication oraux et scripturaux, on s'intéressera aux conséquences qui en découlent dans le domaine du FLE de manière à développer une réflexion sur les supports et les outils permettant de travailler de manière intégrée ces deux modes de communication.</p> <p>Compétences : <i>savoir anticiper l'adéquation entre les objectifs et les outils didactiques utilisés, savoir analyser et concevoir des outils d'enseignement/apprentissage et d'évaluation de l'oral (production, réception et interaction) en fonction de contextes, de finalités et d'intentions données</i></p>
<p>UE 50 - Choix 9</p>	<p>Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques</p>	<p>Le français sur objectif spécifique : quels publics ? (histoire et spécificités)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse du public et des besoins (analyse de cas) - L'élaboration de programmes FOS (exemples de référentiels) - La recherche d'outils et de textes pour l'élaboration de programmes
<p>UE 53 choix 10</p>	<p>Formation d'enseignants réflexifs de langue</p>	<p>S'initier, par l'intermédiaire d'activités spécifiques, à une démarche réflexive pour l'enseignement/apprentissage des langue(s). Savoir introduire en classe de langue une démarche collaborative et en même temps autonomisante en initiant les élèves à l'usage et à l'élaboration d'outils spécifiques de l'enseignement-apprentissage réflexif en classe.</p>
<p>UE 54 - Choix 11</p>	<p>Littérature francophone et francophonie</p>	<p>Ce cours propose une introduction aux littératures francophones (Afrique, Maghreb, Antilles, ...) à travers l'analyse d'œuvres complètes et d'extraits d'œuvres contemporaines (réflexion sur les questions des langues, la dimension culturelle). On s'interroge ensuite sur la place de ces littératures dans la didactique des langues et des cultures et plus précisément sur l'exploitation de ces textes littéraires francophones en classe de FLE / FLS.</p>
<p>UE 73 - Choix 12</p>	<p>Le Français Langue de Scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques</p>	<p>L'école française et l'accueil des élèves migrants : conditions institutionnelles. Les élèves migrants et leur diversité : acquis préalables, attentes individuelles et familiales, motivations. L'apprentissage du français : langue de scolarisation et langue de socialisation. La prise en compte des langues d'origine. La pratique didactique.</p>
<p>UE b - Choix 13</p>	<p>Introduction à la didactique des langues vivantes - le cas du FLE.</p>	<p>Premiers éléments de didactique du FLE et des langues. Cette UE est destinée à permettre aux étudiants qui n'auraient pas eu de parcours FLE de la licence de se mettre à niveau sur les pré-requis nécessaires. <i>Le suivi de cette UE peut être exigé pour certains étudiants et interdit à d'autres</i></p>
<p>UE A - choix 14 - Obligatoire en R, optionnel en Pro - limitée à un plafond de 30 étudiants</p>	<p>Démarches de recherche</p>	<p>Ce cours constitue une sensibilisation à la recherche dans ses différentes dimensions, en sociolinguistique et didactique des langues plus particulièrement. Il s'agit de réfléchir non seulement aux notions classiques de terrain, observable, méthodologie, etc. mais aussi de comprendre comment les choix et les positionnements scientifiques s'adossent à des épistémologies, et sont donc à situer épistémologiquement et historiquement. Un intérêt sera plus spécifiquement porté aux démarches qualitatives et réflexives, dans le cadre des exemples de recherche mobilisés, issus de projets, d'expériences ainsi que de sources médiatiques.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir concevoir et interpréter une observation, une enquête ou une production de corpus - être informé des grandes questions méthodologiques et épistémologiques - connaître les principales attentes en termes de présentation écrite formelle d'une recherche

B2.3- Modalités de contrôle des connaissances de M1

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailler éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL					
		Session 1			Session 2		
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient
TOTAL MASTER 1	60						
UE 1 obligatoire Ressources multimédia pour l'enseignement - apprentissage des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 2 obligatoire Sociolinguistique et enseignement des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 5 obligatoire Evaluation	4	CC	E	1	CC	E	1
UE XXXX obligatoire LVE	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 7 obligatoire Interaction et acquisition des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 11 obligatoire Réflexions et pratiques professionnelles (TER)	10	CC	E	3	CC	E	3
UE 11 obligatoire Réflexions et pratiques professionnelles (stage)	2	CC	V	V	CC	V	V
UE 18 obligatoire Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 23 obligatoire Enseigner les langues : entre théorie et pratique	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 102 obligatoire Apprendre à distance : méthodologie et accompagnement	4	CC	V	V	CC	V	V
UE 6 choix 1 Grammaire et enseignement des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 8 - choix 2 Introduction aux sciences de l'éducation et aux grands courants pédagogiques	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 9 - choix 3 Langues du monde : diversité et statut des langues	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 10 - choix 4 Politiques linguistiques éducatives	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 20 - choix 5 Didactique de la littérature	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 21 - choix 6 Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français (FLE, FLS, FLM)	4	CC	E	1	CC	E	1

UNITES D'ENSEIGNEMENT D�tailler �l�ments p�dagogiques	ECTS	REGIME GENERAL					
		Session 1			Session 2		
		Type contr�le	Type d'�preuve	Coefficient	Type contr�le	Type d'�preuve	Coefficient
UE 24 - choix 7 Langue, fonctions, usages	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 25 - choix 8 Enseignement de l'oral et de l'�crit	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 50 - choix 9 Enseignement du FLE sur objectifs sp�cifiques	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 53 - choix 10 Formation d'enseignants r�flexifs de langue	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 54 - choix 11 Litt�rature francophone et francophonie	4	CC	E	1	CC	E	1
UE 73 - choix 12 Le Franais Langue de Scolarisation : r�flexions et pratiques p�dagogiques	4	CC	E	1	CC	E	1
UE B - choix 13 Introduction � la didactique des langues vivantes - le cas du FLE	4	CC	E	1	CC	E	1
UE A - choix 14 D�marches de recherche	4	CC	E	1	CC	E	1

CC : Contr le Continu - **ET** : Examen Terminal - **E** : Ecrit - **O** : Oral

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Inscriptions p�dagogiques	Septembre � Octobre 2018
D�but des cours	Courant octobre 2018
Pause p�dagogique (fermeture du secr�tariat)	Du 29 octobre au 4 novembre 2018
Vacances de fin d'ann�e (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 d�cembre 2018 au 6 janvier 2019
Pause p�dagogique (fermeture du secr�tariat)	Du 18 au 22 f�vrier 2019
Vacances de printemps	Du 8 au 21 avril 2019
Date de rendu des travaux par les �tudiants (1�re session)	9 Juin 2019
Pause estivale (fermeture du site Tanneurs)	3 semaines entre Juillet et Ao�t
Date de rendu des travaux par les �tudiants (2�me session)	25 Ao�t 2019

Site des Tanneurs

UNIVERSITÉ
FRANÇOIS-RABELAIS
TOURS

Université François-Rabelais

THÉLÈME - AMPHITHÉÂTRES

Welcome

BENVENUTI

Willkommen

Bienvenue

Bienvenidos

BONNE RENTRÉE

à la Faculté
de lettres & langues

Master

Mention : Français langue étrangère

Parcours : Approvid

